



PROGRAMME
HUMANITAIRE &
DÉVELOPPEMENT

QUELS DÉFIS HUMANITAIRES FACE À L'INTENSIFICATION ET LA RÉSURGENCE DES CRISES ET CONFLITS ?

Fatou-Élise Ba / Chercheuse à l'IRIS,
en charge du Programme Humanitaire et Développement

Chloé DUCLAY & Gabriel YABRIR / Assistants de recherche à l'IRIS

Décembre 2024



PRÉSENTATION DES AUTEURS



Fatou-Élise Ba / Chercheuse à l'IRIS, en charge du Programme Humanitaire et Développement

Fatou-Élise Ba est chercheuse à l'IRIS, en charge du Programme Humanitaire et Développement. Elle est spécialisée en droits humains, plaidoyer humanitaire, et influence des politiques publiques. Elle traite notamment les questions de défense des droits des populations vulnérables, de genre et d'autonomisation des femmes et des filles, et des enjeux de la santé mondiale. Avant de rejoindre l'IRIS, Fatou-Élise Ba a travaillé plusieurs années sur le terrain en Afrique de l'Ouest auprès d'organisations internationales et ONG.



Chloé DUCLAY & Gabriel YABRIR / Assistants de recherche à l'IRIS



PROGRAMME
**HUMANITAIRE &
DÉVELOPPEMENT**

Le Programme Humanitaire et Développement de l'IRIS a été conçu pour apporter un éclairage précis et une vision prospective sur les enjeux actuels de l'aide internationale. Reconnaisant pleinement la complexité croissante des contextes d'intervention et la diversité des acteurs impliqués, nos activités incluent des travaux de consultance et de recherche appliquée, des notes d'analyse et l'organisation de séminaires de haut niveau.

Il se décline en 4 axes : la fabrique de l'aide internationale ; les pratiques de l'aide ; sécurité et développement ; les acteurs de l'aide.

iris-france.org



@InstitutIRIS



@InstitutIRIS



institut_iris



IRIS



IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques

INTRODUCTION

Le secteur de l'aide humanitaire fait face aujourd'hui à plusieurs phénomènes de résurgences et d'intensification de crises et conflits dans le monde, rendant les besoins des populations affectées difficilement identifiables. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), près de 300 millions de personnes dans le monde ont des besoins d'aide humanitaire et de protection en 2024. La Banque Mondiale estime que 700 millions de personnes dans le monde vivent dans une situation d'extrême pauvreté (soit avec moins de 2,15 dollars US par jour). Malgré une augmentation significative des financements humanitaires globaux ces dix dernières années, ces montants demeurent insuffisants face à la croissance plus rapide des besoins humanitaires¹, creusant un écart de plus en plus difficile à combler (Development Initiative, 2023).

À ce jour, les acteurs de l'aide humanitaire se trouvent en difficulté dans la mise en place de réponses adaptées à des contextes humanitaires dégradés. La région du Proche-Orient reste une zone très alarmante avec une intensification des offensives à Gaza, au Liban et en Cisjordanie par l'État d'Israël. La Syrie, marquée par la chute du régime de Bachar Al-Assad, connaît également une résurgence des hostilités qui conduit à une nouvelle vague de déplacements forcés - principalement internes - de plus d'un million de personnes depuis l'offensive du groupe armé Hayat Tahrir Al-Cham (HTC). La crise syrienne représente un des grands enjeux humanitaires depuis 2011. Les deux tiers de la population syrienne² continuent de dépendre de l'aide humanitaire (ONU, 2024).

D'autres espaces, moins visibles, sont le théâtre de crises structurelles et multifactorielles. Ces crises sont durables, profondes et inscrites sur un temps long, très souvent dans des contextes d'États faillis, de violence banalisée et de violation des droits fondamentaux³. Haïti constitue l'un de ces territoires presque invisibles sur l'espace médiatique et des débats politiques internationaux. La situation sécuritaire du pays est pourtant très fragile et la population fait face à une crise humanitaire sans précédent. La capitale Port-au-Prince est dominée à 85 % par des groupes armés. La violence y est banalisée, engendrant la destruction progressive du tissu économique et social et des déplacements massifs, avec près de 700 000 personnes

¹ Le rapport de Development Initiative, « *Falling Short ? Humanitarian Funding and Reform* » met en évidence un montant inédit du financement humanitaire mondial avec 43,4 milliards de dollars US en 2023. Cependant, on compte un déficit de 32 milliards de dollars, la même année, pour répondre aux besoins des populations touchées.

² La Banque mondiale a recensé la population syrienne à 23,23 millions d'habitants, cependant le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) estime que plus 16 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire.

³ Fatou-Élise Ba, « Les crises oubliées, le défi invisible de l'aide internationale » *Revue internationale et stratégique*, n°134 (2024) : 95-103

contraintes de fuir vers l'intérieur du pays. Dans cette situation de violence continue, le 6 décembre, un gang a procédé au massacre de 184 personnes dans la capitale.

La sécurité alimentaire représente également un des grands défis pour l'aide dans les zones comme Gaza, l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) et le Soudan, où les pénuries alimentaires prolongées s'avèrent très préoccupantes. 2,2 millions de Gazaouis font face à une faim aiguë, avec 577 000 personnes en situation de famine imminente (World Food programme 2024). En RDC, 25,6 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire élevée (ONU 2024), et au Soudan, plus de la moitié de la population – près de 26 millions – lutte contre la faim, dont 8,5 millions dans des conditions d'urgence (ONU 2024).

Face à des situations de plus en plus instables, de nombreuses personnes se déplacent massivement, créant des phénomènes d'engorgement des axes de transit et des zones d'accueils. L'agence des Nations Unies pour les réfugiés recense un record de déplacement, plus de 120 millions de personnes dans le monde en avril 2024 (HCR, 2024). Les zones d'accueil, de plus en plus saturées, rendent difficile la prise en charge globale pour ces populations. Les pénuries de biens et services de base sont fréquentes et exacerbées par la destruction des infrastructures les plus vitales (réservoirs d'eau, hôpitaux, abris, plantations).

Par ailleurs, les crises intenses sont des contextes propices à la prolifération de diverses épidémies dans les zones de promiscuités comme les camps de déplacés. La RDC a connu plusieurs expériences en matière de gestion épidémique et fait face à de nombreux enjeux sanitaires. La recrudescence du Mpox⁴ accentue les défis déjà existants. De plus, l'alerte maximale a été décrétée face à une nouvelle épidémie apparue au sud-est de Kinshasa qui aurait causé déjà 143 décès. La bande de Gaza représente aussi un contexte sanitaire dégradé où besoins en soins d'urgence à prodiguer aux civils touchés par les bombardements se multiplient. Un premier cas de polio a été détecté dans un camp de déplacés, ce qui a fortement mobilisé les acteurs de terrain dans des campagnes de vaccination.

Les changements climatiques et les catastrophes naturelles aggravent considérablement les crises humanitaires, accentuant les dommages aux cultures, détruisant les habitations et compliquant l'accès des secours et des équipes humanitaires aux zones touchées. Ces phénomènes amplifient les déplacements forcés, majoritairement internes, et multiplient les besoins d'aide sur des zones déjà ébranlées par de nombreux facteurs de crises.

Ces trois dernières années, plusieurs zones de crises sévères ont émergé ou resurgi, posant des défis croissants aux acteurs humanitaires et défenseurs des droits humains et réduisant

⁴ L'OMS compte 7 851 cas de variole du singe (Mpox) signalés en République démocratique du Congo, dont 384 décès au 26 mai 2024: <https://www.who.int/fr/emergencies/disease-outbreak-news/item/2024-DON522>

leurs marges de manoeuvre. L'accès aux populations vulnérables est de plus en plus entravé, tandis que les espaces d'intervention se réduisent sous l'effet de contraintes sécuritaires et logistiques. Ces enjeux nécessitent des réponses adaptées, plus cohérentes et innovantes, de la part d'acteurs de l'aide de plus en plus limité dans leurs interventions.

LIMITATION DE L'INTERVENTION HUMANITAIRE

Des espaces de plus en plus restreints

Dans les zones en crises et conflits armés, les travailleurs humanitaires sont confrontés à de nombreuses limitations dans le cadre de leurs interventions auprès des populations civiles. Ces restrictions sont dues, d'une part, à des risques sécuritaires croissants et, d'autre part, aux fortes contraintes imposées par les États et les groupes armés. Parmi les crises humanitaires actuelles, la situation à Gaza est la plus caractéristique de ces limites. Depuis le 7 octobre 2023, les bombardements persistants d'Israël, en réponse à l'attaque du Hamas, ont mis en péril la majorité de la population civile palestinienne dans la bande de Gaza⁵. Les blocus, les contrôles de sécurité prolongés et la destruction des points d'accès, tels que les ports et les routes, rendent l'accès humanitaire extrêmement difficile.

L'entrée d'un convoi humanitaire dans Gaza reste un processus laborieux en état de belligérance. Les autorités palestiniennes doivent être informées pour organiser la réception et la distribution des intrants, tandis qu'Israël, tout comme l'Égypte dans le cas du passage par Rafah, doit autoriser le convoi et vérifier les marchandises transportées. Ce processus, malgré l'implication de médiateurs comme les Nations Unies ou le Qatar pour garantir le respect des engagements, reste entravé par de nombreux refus et retards. Ainsi, depuis août 2024, environ un tiers des missions d'aide ont été refusées (Nations unies, 2024). Le 12 novembre 2024, l'état de siège imposé au nord de la bande de Gaza a totalement isolé les civils palestiniens, aggravant leurs conditions déjà insoutenables (Nations unies, 2024). Les convois autorisés subissent des délais prolongés aux points de contrôle, augmentant les risques de vols et d'attaques (UN, 2024). L'ordonnance du 26 janvier 2024, rendue par la Cour internationale de justice (CIJ), imposait à Israël de garantir un accès humanitaire sans entrave à Gaza et de protéger les populations civiles conformément au droit international. Malgré ce délai d'un mois, Israël n'a pas respecté cette décision, selon Amnesty International (2024).

⁵ Agnès Levallois, « Le livre noir de Gaza », Seuil, 2024.

Malgré ces injonctions, les convois humanitaires continuent d'être régulièrement pris pour cible. Le 5 novembre 2024, un convoi de l'UNRWA transportant des intrants alimentaires a été attaqué par des tirs navals israéliens alors qu'il attendait d'entrer dans le nord de Gaza ([UNRWA, 2024](#)). Ce type d'incident n'est pas isolé ; le 18 novembre 2023, un convoi de MSF clairement identifié a été refusé lors d'un passage au *checkpoint* vers le sud de Gaza malgré les informations échangées entre les deux parties ayant respecté les itinéraires par l'Israël. Ce dernier a lui aussi été visé par des tirs en tentant de retourner dans les locaux de l'ONG ([MSF, 2023](#)).

Dans le contexte au Proche-Orient, l'utilisation du blocus imposé aux convois, ainsi que les attaques répétées contre les humanitaires, sont utilisées comme des outils visant à affaiblir les populations civiles palestiniennes et à intensifier leur isolement. La précarité extrême des Gazaouis et la situation d'impunité généralisée favorisent l'émergence de groupes armés locaux, qui pillent les convois humanitaires à leur arrivée dans la bande de Gaza ([L'Orient-Le Jour 2023](#)). Ces incidents se produisent principalement à Rafah et amplifient la vulnérabilité des populations civiles et l'inefficacité des efforts humanitaires.

Détériorations des structures d'aide dans le cadre d'un conflit

Par ailleurs, la dégradation des structures d'aide d'urgence est l'une des manières les plus prononcées d'affaiblir les populations civiles dans le cadre d'un conflit. À Gaza, des installations médicales ont été endommagées ou rendues inaccessibles à la suite des frappes dans les zones d'évacuation ([OCHA, 2024](#)). Apporter de l'aide médicale auprès des populations est devenu extrêmement compliqué, comme le souligne le témoignage du chirurgien britannique Dr Abu-Sittah. Dès octobre 2023, à l'hôpital d'Al Chifa, il expliquait que le blocus et les coupures d'électricité risquaient d'empirer une situation d'ores et déjà critique. La proportion d'enfants parmi les patients est selon lui affolante, dans un territoire gazaoui où l'âge médian est d'environ 19 ans. Pour l'Organisation mondiale de la Santé ([OMS](#)), seuls 17 des 36 hôpitaux de la région sont encore partiellement fonctionnels, tous confrontés à des pénuries critiques de carburant, de matériel médical et d'eau potable, exacerbant les souffrances des populations civiles. Au cours des douze derniers mois, plus de 6 000 femmes et 11 000 enfants ont été tués par les frappes israéliennes ([OXFAM, 2024](#)), tandis que des dizaines de milliers de personnes restent portées disparues ou ensevelies sous les décombres. À ces pertes humaines directes s'ajoutent des décès indirects liés à la famine et au manque d'accès aux soins, avec des estimations indiquant un bilan total pouvant dépasser 186 000 victimes ([OXFAM, 2024](#)). Les frappes répétées sur des habitations, des écoles ou des points de distribution d'aide reflètent une stratégie qui affecte directement les civils, tant dans leur

quotidien que dans leur dignité. De la même manière, en Ukraine les infrastructures essentielles sont elles aussi prises pour cible, notamment les réseaux électriques et les hôpitaux, laissant 14,6 millions de personnes dans une situation humanitaire critique durant les mois d'hiver (UNICEF. 2024).

En situation de conflit et de crise majeure, la sécurité des travailleurs humanitaires n'est jamais garantie. Au Proche-Orient, l'intensification des attaques a causé de lourdes pertes parmi le personnel humanitaire. Selon l'Aid Worker Security Database⁶, 212 humanitaires ont été tués entre le 7 octobre et le 31 décembre 2023, dont 172 affiliés à l'ONU. Depuis le 1er janvier 2024, ce chiffre s'élève à 226 décès supplémentaires, dont 133 affiliés à l'ONU, portant le total à 438 morts depuis le début de la crise. Ces décès, causés principalement par des tirs directs et des bombardements aériens, illustrent les risques croissants pour les personnels humanitaires opérant dans des zones instables.

Dans la majorité des zones de crises, l'espace humanitaire est extrêmement limité, compliquant l'accès et l'intervention auprès des populations bénéficiaires. La prise en charge des populations affectées devient de moins en moins réalisable. Les blocus imposés par les belligérants affaiblissent les civils en les privant de ressources essentielles, comme en témoigne la situation à Gaza. En somme, les blocus rendent les zones concernées presque impénétrables pour les humanitaires.

En Afghanistan, depuis le retrait des forces internationales en 2021, les blocus imposés par les autorités locales et les groupes armés isolent les populations, rendant l'accès à l'aide humanitaire presque impossible. Les données fiables sont rares, témoignant de l'opacité qui entoure la situation sur place. Au Soudan, les affrontements depuis 2023 ont coupé l'accès à de vastes régions, notamment au Darfour, où les civils sont privés de soins médicaux et d'eau potable. Cette invisibilité complique toute réponse humanitaire efficace et renforce l'impunité des belligérants.

Violations des droits fondamentaux et zones d'impunité

Les violations des droits fondamentaux, qu'elles se produisent en temps de conflit ou de paix, soulignent la fragilité des mécanismes internationaux censés protéger les populations civiles. Ces abus, bien qu'intensifiés par des crises armées, ne sont pas limités à ces périodes : ils s'inscrivent dans une dynamique structurelle qui prive des millions de personnes de leurs

⁶ L'AWSD est un projet de Humanitarian Outcomes soutenu par le Bureau pour l'assistance humanitaire (BHA) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) : <https://www.aidworkersecurity.org/incidents/search?start=2024&end=2024&detail=1&country=PS&sort=asc&order=UN>

droits élémentaires, comme la santé, l'éducation, ou encore la sécurité. À l'échelle internationale, l'impunité généralisée de ces violations perpétue une réalité dans laquelle les victimes, souvent des femmes et des enfants, se trouvent totalement démunies.

L'Ukraine en est un exemple significatif. Depuis le début de l'invasion russe en 2022, des violations graves des droits humains ont été documentées, notamment des exécutions sommaires, des déportations forcées, et des attaques sur des infrastructures civiles essentielles. Alors que la Russie n'a jamais ratifié de documents contraignants à l'image du Statut de Rome, l'Ukraine a accepté la compétence de la Cour pénale internationale (CPI) en 2015 pour enquêter sur les crimes commis sur son territoire. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies, depuis 2022, 11 700 civils ont été tués en Ukraine, plus de 24 000 ont été blessés, et des centaines d'enfants ont été déportés en Russie, ce qui constitue une violation manifeste des conventions de droit international humanitaire. La réponse internationale, bien qu'importante, se limite essentiellement à des condamnations et à des promesses d'enquêtes, sans impacts réels pour les victimes.

À Gaza, les violations des droits fondamentaux ont pris une ampleur dramatique, alors que les réactions diplomatiques des États et les appels à cessez-le-feu tardaient. Les attaques à destination des civils violent les principes fondamentaux du droit international, mais continuent de se dérouler dans un climat d'impunité quasi totale. De plus en plus d'experts et de politiques avancent le terme de « génocide » pour qualifier les attaques israéliennes à l'encontre du peuple palestinien et des autres populations arabes des territoires occupés⁷. La Cour pénale internationale (CPI) a ouvert, depuis 2021, une enquête sur les crimes commis dans les territoires palestiniens occupés et a émis en novembre 2024 des mandats d'arrêt à l'encontre de Benjamin Netanyahu et de son ministre de la Défense pour crimes de guerre crimes contre l'humanité. Cette décision, bien que saluée par les ONG, engendre également des tensions diplomatiques et nourrit le jeu des alliances interétatiques. Face à l'embrasement de l'ensemble de la région, Israël poursuit sa politique d'annexions territoriales, notamment dans la partie syrienne du plateau du Golan, ce qui constitue une violation de l'accord de désengagement de 1974 entre Israël et la Syrie. Par ailleurs, le Premier ministre israélien a ajouté début décembre 2024 qu'il n'allait pas arrêter la guerre à Gaza « maintenant ».

La France a choisi de maintenir des relations étroites avec le gouvernement israélien malgré ces accusations. Officiellement, Paris justifie cette position par des impératifs de coopération

⁷ Le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'Homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, a demandé un cessez-le-feu immédiat pour « mettre fin au génocide » le 18 novembre 2024 : <https://press.un.org/fr/2024/cpsd826.doc.htm>

en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme ([Le Monde, 2024](#)). Cette posture, perçue par beaucoup comme un soutien tacite à Benjamin Netanyahu, met en évidence les contradictions du système international, où les alliances stratégiques priment souvent sur les principes de justice. Elle reflète également une limite structurelle des mécanismes judiciaires internationaux, qui peinent à conjuguer action juridique et alignement politique des États.

En République démocratique du Congo, la systématisation de la violence atteint des proportions alarmantes, notamment à l'encontre des femmes et des enfants. En 2023, Médecins sans Frontières (MSF), en partenariat avec le ministère de la Santé congolais, a soutenu la prise en charge de 25 166 victimes de violences sexuelles à travers cinq provinces du pays, soit plus de deux victimes par heure. Ces chiffres marquent une augmentation considérable par rapport aux trois années précédentes, au cours desquelles environ 10 000 cas étaient recensés annuellement. La situation s'est encore détériorée début 2024 : dans la seule province du Nord-Kivu, MSF a soigné 17 363 victimes entre janvier et mai, soit près de 70 % des cas signalés en 2023 dans les provinces concernées ([MSF, 2024](#)). Ces violences sexuelles et sexistes utilisées comme armes de guerre par les groupes armés tels que le M23 renvoient à une dynamique de prédation qui cible spécifiquement les femmes déplacées. Les tribunaux locaux sont largement sous-financés et peu efficaces et les initiatives internationales manquent également de coordination et d'efficacité, laissant les victimes sans possibilité de recours pour obtenir réparation. Cette situation reflète une dynamique où la violence devient une norme structurelle face à l'absence de volonté politique locale et internationale pour engager un processus de résilience efficient.

L'instabilité sociale et politique vient accroître la vulnérabilité des civils et les violences de masse à leur encontre. Les violences sexuelles et sexistes (VSS) – principalement à destination des femmes et des filles - sont exacerbées en situation de conflit. Les VSS sont systématiquement utilisées comme arme de guerre pour déstabiliser les communautés et laissent de nombreuses survivantes et survivants sans procédure de réparation. Ce fut le cas en Éthiopie lors du conflit dans la région du Tigré ([Amnesty International, 2021](#)), mais cela se joue également au Soudan où depuis avril 2023 de nombreuses femmes et enfants ont subi des viols et mutilations génitales féminines (ONU, 2024).

Dans ces contextes d'impunité, les marges de manœuvre des ONG restent extrêmement restreintes. Dans l'incapacité de contraindre les auteurs des crimes à rendre des comptes, elles concentrent leurs efforts sur la documentation des abus et la sensibilisation de l'opinion publique mondiale. Bien que cette stratégie contribue à maintenir une pression internationale, elle ne suffit pas à changer la réalité des victimes. Les mécanismes juridiques

existants, bien qu'importants, échouent à imposer des solutions durables, laissant des millions de personnes dans un état d'abandon face aux abus répétés.

Ces situations illustrent un défi global ; malgré les avancées dans la reconnaissance des droits fondamentaux et l'existence d'instruments juridiques comme le Statut de Rome, les failles structurelles du système international continuent de permettre des violations massives et systématiques. Pour espérer un changement, il est impératif de réinventer les approches, en renforçant non seulement les capacités coercitives des mécanismes internationaux, mais aussi en investissant durablement dans le renforcement des systèmes locaux. En l'absence de telles initiatives, la communauté internationale continuera à échouer face à une réalité où les droits humains ne sont qu'une promesse sur le papier, incapable de protéger les populations les plus vulnérables.

PISTES DE RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES POUR DES ACTIONS HUMANITAIRES RENOUVELÉES

Vers une appréhension plus équitable des crises

À ce jour, des inégalités dans le traitement des crises dans le monde persistent. Alors que certaines zones concentrent, à juste titre, tous les regards et sont un sujet phare dans les débats sur les questions internationales et stratégiques, comme c'est le cas de la guerre en Ukraine ou de la situation au Proche-Orient ; d'autres crises s'enlisent dans l'indifférence sans levier de résilience possible. C'est le cas du Soudan, de Haïti, du Yémen ou encore de la RDC. Dans ces contextes moins visibles, les travailleurs humanitaires, particulièrement les locaux, sont sous la pression constante du manque de financement pour mener à bien leurs actions auprès des civils. À l'ombre des projecteurs internationaux et après 20 mois de conflits, le Soudan traverse aujourd'hui, « la pire crise humanitaire jamais enregistrée » selon l'International Rescue Committee (IRC, 2024).

La notion de « double standard » (ou « deux poids, deux mesures ») est décriée par les acteurs de la solidarité internationale dans l'appréhension des crises. Cette notion renvoie à une hiérarchisation informelle dans les réponses apportées aux zones les plus dégradées. Elles nécessitent pourtant une aide globale de la part de la communauté internationale. C'est également l'idée que derrière les initiatives diplomatiques des États, principalement occidentaux, pour promouvoir la paix et protéger les civils, il y a en réalité une somme d'intérêts conjoints qui ne garantit pas une équité dans l'appréhension des crises et le

financement des actions d'aide. Il s'agit ici d'une mise en tension d'un principe d'équité, mais aussi d'impartialité, dans la prise en charge et l'aide apportée aux populations affectées.

Il préexiste également une perception postcoloniale dans l'orientation stratégique des dispositifs d'aide internationale. En effet, les réfugiés ukrainiens ont pu rapidement disposer d'une aide bilatérale et multilatérale, ainsi que la mise en place du dispositif européen de « protection temporaire ». Or, plusieurs demandes de protection temporaire pour porter secours aux exilés dans le cadre de crises majeures, comme en Afghanistan et en Syrie, non pas eu d'issue favorable. Ceci fait une nouvelle fois état d'un « deux poids, deux mesures » dans les politiques d'accueil et plus largement dans la mobilisation internationale auprès de l'Ukraine en comparaison à d'autres crises. C'est un des éléments limitant l'intervention efficace auprès des populations en détresse, et remet en question le principe de l'aide octroyé sur la base des besoins, sans critère discriminatoire. Aussi depuis fin 2023, la simultanéité de la guerre en Ukraine et de l'embrasement au Proche-Orient met en évidence ce double standard. Alors que le soutien politique et financier auprès des Ukrainiens fut affirmé dès le début du conflit par les puissances occidentales, l'escalade de la violence sur la bande Gaza est légitimée par un droit de riposte de la part d'Israël, laissant les civils palestiniens directement pris pour cible. Les orientations stratégiques de l'aide étant principalement pilotées par les puissances occidentales, les intérêts des États influencent nécessairement leurs prises de décisions face aux différentes crises.

Par ailleurs, la politisation de l'aide constitue un autre élément qui remet en question la prise en compte équitable des populations dans le besoin comme le souligne Jean-François Corty dans *La Revue internationale et stratégique* (n°134, été 2024). La politisation entraîne des paradoxes éthiques pour les organisations non gouvernementales, souvent contraintes par leurs financements. En effet, une grande partie des ressources des ONG provient de bailleurs publics qui conditionnent leurs financements à des stratégies alignées sur leurs intérêts politiques nationaux. Cette instrumentalisation de l'aide entraîne des conséquences directes sur les priorités d'intervention. Elle se manifeste également dans des contextes spécifiques où les enjeux de souveraineté nationale viennent restreindre les opérations de sauvetage des acteurs humanitaires. La Méditerranée, lieu de passage de nombreux flux migratoires venus du continent africain, expose bien cela. Sous l'impulsion du gouvernement italien de Giorgia Meloni, des lois restrictives ont été mises en place pour encadrer les opérations des navires humanitaires. Ces législations⁸ imposent aux ONG des protocoles stricts, notamment l'obligation de se rendre immédiatement dans des ports désignés après chaque opération de

⁸ En tête de proue figure la loi n°15 du 24 février 2023.

sauvetage. En cas de non-conformité, les ONG encourent des amendes significatives pouvant atteindre les 50 000 euros, comme ce fut le cas du navire Ocean Viking de l'ONG SOS Méditerranée, immobilisé durant 20 jours en novembre 2023. Ces restrictions, bien qu'invoquées au nom de la souveraineté nationale, vont à l'encontre du droit maritime international qui oblige à porter assistance aux personnes en détresse. Elle complique par ailleurs la tâche des ONG, limitant leur capacité à remplir leur mission humanitaire.

L'ensemble de ces éléments mettent en évidence la nécessité de repenser le cadre humanitaire avec un recentrage sur les principes fondamentaux de l'aide, soutenu par des mécanismes de financement indépendants et une meilleure intégration des bénéficiaires et des partenaires locaux dans les processus décisionnels.

Accroître le rôle des acteurs locaux dans la gestion de l'aide

L'un des grands défis pour les acteurs de l'aide, et particulièrement dans l'action humanitaire d'urgence, est le renforcement du rôle des acteurs locaux, pour garantir une meilleure cohérence et efficacité des opérations d'une part ; et d'autre part une anticipation des réponses humanitaires face aux futures crises. Il est donc indispensable pour les acteurs internationaux (Organisations internationales, ONG transnationales, les États, bailleurs de fonds, etc.), d'aborder une approche plus intégrée et de tendre vers des partenariats plus équitables avec les acteurs locaux et nationaux. En effet, ce sont les premiers à offrir une réponse rapide aux populations affectées et une proximité avec les communautés. Lorsque l'espace humanitaire est restreint pour les acteurs humanitaires internationaux, les acteurs locaux et nationaux sont plus à même d'accéder aux zones les plus touchées. Plusieurs situations d'exclusions des communautés dans les mécanismes de réponses humanitaires ont été notifiées et ont donné lieu à de grandes réflexions autour de l'amélioration de la coordination des acteurs du secteur. Ce fut notamment le cas d'Haïti en 2010 après le tremblement de terre, où les populations affectées par le séisme n'ont pas été pleinement incluses dans la formulation de réponse par les organisations humanitaires internationales⁹.

En conséquence, le « Grand Bargain » (le grand compromis), lancé lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire en 2016, représente l'une des résolutions envisagées pour garantir une meilleure efficacité d'intervention et une coordination améliorée entre les différents acteurs de l'aide internationale, au profit des communautés affectées. Plusieurs organisations y ont adhéré pour garantir une aide humanitaire localisée et une co-construction

⁹ La Commission européenne mentionne cet élément dans la Note d'orientation de la DG ECHO en mars 2023, « Promouvoir des partenariats équitables avec les intervenants locaux dans les situations de crise humanitaire » : https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/20230431_pdf_kr0423063_frn_002.pdf

opérationnelle entre acteurs internationaux et acteurs locaux. Cette approche a également pour but d'améliorer la compréhension des contextes, et dans cette logique une aide plus adaptée grâce à davantage d'inclusion et d'autonomie des acteurs humanitaires locaux et nationaux dans les processus décisionnels. Elle prévoit que 25 % du financement de l'aide humanitaire aille directement à destination des acteurs locaux afin de répondre aux besoins des personnes touchées et de réduire les coûts des transactions. En 2016, on estimait que seulement 2,6 % des financements humanitaires internationaux sont parvenus aux acteurs locaux. Même si les données actuelles sont difficiles à estimer, il y aurait eu au maximum 4 % de ces financements qui auraient été destinés aux acteurs locaux en 2022. Même si les organisations locales et nationales des pays récipiendaires de l'aide sont davantage intégrées dans les décisions opérationnelles, elles conservent de nombreux obstacles administratifs et financiers. Des lourdeurs administratives et des exigences croissantes de la part des bailleurs limitent leur capacité à mettre en place et gérer des projets sur le terrain.

À cela s'ajoute le fait que la tendance globale n'est pas à l'augmentation des financements pour les opérations humanitaires et les programmes de développement, malgré de nombreuses crises et conflits qui persistent dans plusieurs zones du monde. De surcroît, les organisations des Suds bénéficiant de lignes budgétaires pour mener des programmes de développement voient également leurs actions remises en question auprès de publics vulnérables.

Les instances européennes¹⁰ et françaises¹¹ tendent effectivement à faire baisser les financements de l'aide publique au développement (OCDE, 2024). Pendant ce temps, de nombreuses crises continuent de s'enliser affectant les couches les plus pauvres des populations. À ces aléas budgétaires, s'ajoutent de nombreuses critiques du modèle d'aide au développement. L'aide étant à plus de 90 % sous forme de prêts à destination des pays potentiellement capables de les rembourser (soit les pays émergents et les pays en voie de développement), elle accentue l'endettement élevé des pays récipiendaires. Or, les pays d'Afrique subsaharienne¹² en particulier présentent particulièrement un risque de surendettement élevé (FMI, 2023).

¹⁰ L'APD collective de l'UE est passée de 0,59% du revenu national brut (RNB) de l'UE en 2022 à 0,57 du RNB en 2023 : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2024/06/24/official-development-assistance-the-eu-and-its-member-states-remain-the-biggest-global-provider/>

¹¹ L'aide publique au développement française avait augmenté de 36 % entre 2018 et 2022. Seulement, aujourd'hui l'APD française a diminué de 11 % entre 2022 et 2023 et l'objectif des 0,7 % du RNB brut alloué à l'APD d'ici 2025, prévu par la loi de développement solidaire, a été repoussé à 2030. En février 2024, une première coupe budgétaire avait été engagée avec une réduction de 740 millions d'euros pour 2024. Le Projet de loi de finances présenté le 10 octobre 2024 envisage une baisse drastique de l'APD française de presque 2 milliards d'euros en 2025.

¹² Le Fonds monétaire international (FMI) estime que le ratio d'endettement moyen en Afrique subsaharienne est de presque 60 % du PIB fin de 2022.

L'innovation au service de l'humanitaire :

La nécessité d'innover et d'améliorer les pratiques grâce aux nouvelles technologies représente un des grands axes de réflexion pour les acteurs humanitaires. Cela engendre une transformation profonde des pratiques, offrant des outils nouveaux pour répondre à des crises de plus en plus complexes. L'intégration de technologies avancées, telles que les drones, l'intelligence artificielle (IA) et les plateformes de données, fait évoluer non seulement l'efficacité des interventions, mais aussi la sécurité des opérations sur le terrain. Par exemple, les drones sont de plus en plus utilisés pour livrer des fournitures médicales dans des zones reculées ou inaccessibles. Ce fut le cas au Rwanda, où des drones ont permis la distribution très rapide de sang et de vaccins ([VOA, 2017](#)). Ces outils réduisent les délais d'intervention et permettent une gestion plus précise des ressources dans des environnements où chaque minute compte.

L'intelligence artificielle joue également un rôle clé dans l'anticipation des besoins humanitaires et la planification des réponses. Des systèmes d'analyse de données, combinés à des modèles prédictifs, permettent d'identifier les zones les plus à risque avant même qu'une crise ne survienne. Le projet Famine Action Mechanism, piloté par la Banque mondiale en collaboration avec des partenaires tels que Google et Microsoft, utilise l'IA pour prévoir les famines et déclencher des financements anticipés afin de prévenir les pires conséquences ([World Bank, 2024](#)).

Enfin, les innovations en matière de santé humanitaire, telles que la télémédecine et les outils portables de diagnostic, améliorent l'accès aux soins dans des zones où les infrastructures médicales sont défectueuses. En témoignent les 1,2 million de tests de diagnostic rapide du choléra livrés dans plus de 14 pays, selon [l'Organisation mondiale de la Santé](#).

Malgré ces avancées, l'adoption de ces technologies reste limitée par des défis structurels et financiers. Les zones de conflit, comme Gaza ou la RDC, où les restrictions d'accès et les risques sécuritaires sont élevés, illustrent la nécessité d'investir davantage dans ces innovations pour surmonter les barrières existantes. L'innovation technologique offre des opportunités pour renforcer l'efficacité et la résilience des systèmes humanitaires face à des crises toujours plus complexes. L'enjeu futur est autour de l'appropriation cohérente de ces outils par les acteurs de l'aide. L'utilisation croissante des nouvelles technologies nécessite également de nouveaux cadres normatifs d'intervention et de sécurité.

L'ACTUALITÉ MONDIALE, QUELS IMPACTS SUR L'AIDE HUMANITAIRE ?

La réélection de Donald Trump et son retour à la Maison-Blanche début 2025 pourrait avoir des conséquences profondes sur l'aide humanitaire et la lutte contre le changement climatique. Au cours de son premier mandat, les États-Unis s'étaient retirés des Accords de Paris (2017) et avaient cessé de contribuer au Fonds Vert pour le Climat, pénalisant ainsi des programmes vitaux pour l'adaptation et la résilience des pays vulnérables. Des émissions de gaz à effet de serre plus importantes contribueront directement à la recrudescence de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations, ouragans et feux de forêt ([Boyer & Balaresque, 2024](#)). Ces conséquences affecteraient non seulement les États-Unis, comme en témoignent les récents ouragans Milton et Rafael (2024), mais aussi des pays moins équipés pour s'y adapter et anticiper de telles catastrophes, à l'image du Niger, déjà frappé par une désertification accélérée, ou du Bangladesh, exposé à des inondations de plus en plus fréquentes. Les conséquences négatives sur les zones vulnérables pourraient être multipliées, comme le démontre les données alarmantes [l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture \(FAO\)](#) qui atteste que sur les 258 millions de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire aiguë, 174 millions le sont à cause du climat et des conflits. [L'agence des Nations Unies pour les réfugiés \(HCR\)](#) a également conclu que les catastrophes liées au climat ont provoqué plus de la moitié des nouveaux déplacements signalés en 2022. Selon le rapport [Groundswell](#) (2021), d'ici 2050, entre 48 et 216 millions de personnes pourraient être contraintes à une migration interne dans les pays en développement. Des migrations externes sont également à prévoir. Un accord à par exemple été signé entre l'Australie et Tuvalu par lequel Canberra s'est engagé à accueillir les populations menacées par la submersion de leur territoire d'ici à 2050. Aux États-Unis, les migrations climatiques en provenance d'Amérique centrale, aggravées par les sécheresses, font face à des politiques restrictives, et ce d'autant plus avec le retour de Donald Trump au pouvoir. En tentant d'échapper aux gardes-frontières, les migrants empruntent des routes plus dangereuses, tandis que ceux qui restent sont bloqués dans des pays de transit comme le Mexique.

Aussi, la suppression du Statut de protection temporaire (TPS) sous le premier mandat de Donald Trump illustre bien les impacts de telles politiques sur les migrants les plus vulnérables. Ce programme, qui offrait une protection aux ressortissants de pays confrontés à des crises majeures, comme Haïti après le séisme de 2010 ou le Salvador face aux violences, a été drastiquement réduit à partir de 2017 ([RFI, 2017](#)). La décision de mettre fin au TPS pour près

de 60 000 Haïtiens et 200 000 Salvadoriens a plongé ces populations dans l'incertitude. Bien que des décisions judiciaires aient temporairement suspendu les expulsions, ces migrants sont restés dans une précarité juridique rendant leur avenir étant incertain.

Pour des pays où des catastrophes humanitaires continuent comme à Haïti, en proie à l'instabilité et la pauvreté, un retour forcé de ces migrants entraînerait des répercussions dramatiques. Les infrastructures locales, déjà sous pression, ne pourraient absorber ces retours massifs. Ces décisions témoignent d'un désintérêt pour les besoins des populations les plus fragiles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières américaines.

Ce désengagement des initiatives climatiques internationales risque d'avoir des conséquences disproportionnées sur les femmes, souvent responsables de la gestion des ressources dans les pays en développement. La raréfaction des ressources en eau et en terres agricoles, principalement en Afrique et au Moyen-Orient, risque d'intensifier les conflits agro-pastoraux et d'accroître la charge des femmes dans ces régions ([Tooze, 2023](#)).

La politique de *America First* (« l'Amérique d'abord ») pourrait, de manière assumée, pousser à une priorisation de l'aide américaine vers des zones d'intérêt stratégique, comme l'Europe de l'Est, au détriment des régions oubliées en Afrique ou au Moyen-Orient. Une telle polarisation, combinée à une baisse des financements pour des programmes humanitaires multilatéraux, risquerait de creuser davantage les écarts entre les besoins humanitaires et les ressources disponibles ([The New Humanitarian.2024](#)). Les programmes alimentaires, de santé et de soutien aux réfugiés, déjà sous-financés, seraient particulièrement affectés.

Un désengagement des États-Unis des mécanismes multilatéraux affaiblirait la coordination internationale face aux crises humanitaires. En Ukraine par exemple, le potentiel retrait américain de l'OTAN ou une réduction de l'aide pourrait compliquer la reconstruction post-conflit et laisser le pays vulnérable à une résurgence des tensions. De telles politiques mettraient également à mal les efforts collectifs pour répondre aux besoins humanitaires dans des contextes où la coordination internationale est essentielle.

BIBLIOGRAPHIE

QaziKholiquzzaman Ahmad « Changement climatique, inondations et gestion des crues : le cas du Bangladesh. » *Hérodote*, n° 121 (2e trimestre 2006) : 73-94

<https://shs.cairn.info/revue-herodote-2006-2-page-73?lang=fr>.

Amnesty International « La décision de la Russie de retirer sa signature du Statut de Rome est un coup porté à la justice internationale. » 23 juin 2021.

<https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2016/11/russiadecision-to-pull-out-of-the-rome-statute-is-a-blow-to-international-justice/>.

Amnesty International « En ne permettant pas l'entrée d'une aide humanitaire suffisante dans Gaza, Israël ne respecte pas l'ordonnance de la CIJ visant à prévenir le génocide. », 28 février 2024.

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/02/israel-defying-icj-ruling-to-prevent-genocide-by-failing-to-allow-adequate-humanitarian-aid-to-reach-gaza/>.

Conseil de sécurité de l'ONU « Conseil de sécurité : Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine. » 9720^e séance, 10 septembre 2024

<https://documents.un.org/doc/undoc/pro/n24/260/51/pdf/n2426051.pdf>.

Action contre la faim « Cet hiver pourrait être le plus difficile qu'aient connu les Ukrainiens depuis le début du conflit... », 12 novembre 2024.

<https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/cet-hiver-pourrait-etre-le-plus-difficile-quaient-connu-les-ukrainiens-depuis-le-debut-du-conflit-international/>.

Anne Corpet, « Fin du statut temporaire de protection pour les Haïtiens installés aux Etats-Unis. », *RFI*, 21 novembre 2017.

<https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20171121-fin-tps-statut-temporaire-haitiens-installes-etats-unis-usa-trump>.

Programme alimentaire mondial « Gaza est aux prises avec une faim catastrophique alors qu'un nouveau rapport prédit une famine si le conflit continue | World Food Programme. », 21 décembre 2023

<https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/gaza-est-aux-prises-avec-une-faim-catastrophique-alors-quun-nouveau-rapport>.

« Gaza : Israël autorise moins de la moitié des convois d'aide en mars, selon l'ONU » , *ONU Info*, 21 mars 2024

<https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144146>.

« Gaza : le refus d'autoriser des missions d'aide perpétue « un cycle continu de privation et de détresse », selon l'ONU » , *ONU Info*, 13 août 2024

<https://news.un.org/fr/story/2024/08/1147881>.

Perla Hajj, « Aides humanitaires en Ukraine - UNICEF. » *UNICEF*, 30 août 2024.

<https://www.unicef.fr/article/l-aide-humanitaire-d-urgence-de-l-unicef-pour-les-enfants-d-ukraine/>.

UNHCR « Tendances mondiales | HCR. » *UNHCR*

<https://www.unhcr.org/fr/tendances-mondiales#:~:text=Sur%20la%20base%20de%20ses,les%20120%20millions%20de%20personnes>.

« RD Congo : Meurtres et viols commis par les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda », *Human Rights Watch* 16 février 2024

<https://www.hrw.org/fr/news/2023/06/13/rd-congo-meurtres-et-viols-commis-par-les-rebelles-du-m23-soutenus-par-le-rwanda>.

Marie-Léa Pouliquen, « Le changement climatique aux États-Unis à la lumière du Fifth U.S. National Climate Assessment - IFA Rennes. » Institut franco-américain Rennes. 8 novembre 2024.

<https://ifa-rennes.org/le-changement-climatique-aux-etats-unis-a-la-lumiere-du-fifth-u-s-national-climate-assessment/#:~:text=Les%20%C3%89tats-Unis%20sont%20confront%C3%A9s,et%20%C3%A0%20la%20sant%C3%A9%20publique>.

Louis-Nicolas Jandeaux « Le bilan annuel des femmes et des enfants tué-es par Israël à Gaza dépasse celui de tous les autres conflits récents, alerte Oxfam - Oxfam France. » *Oxfam France*, 1^{er} octobre 2024.

<https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/le-bilan-annuel-des-femmes-et-des-enfants-tue-es-par-israel-a-gaza/>.

Charly Kasereka, « Au Rwanda, des drones livreurs de sang sauvent des vies. », *Voice of America*, 22 août 2017.

<https://www.voafrique.com/a/au-rwanda-des-drones-livreurs-de-sang-sauvent-des-vies/3995505.html#>.

« La population du Soudan est assiégée de toutes parts, s'alarment les agences humanitaires. », *ONU Info*, 24 octobre 2024

<https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149981>.

« L'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza est « au point mort » en raison de l'insécurité généralisée. », *ONU Info*, 21 novembre 2024.

<https://news.un.org/fr/story/2024/11/1150756>.

Stéphanie Maupas, Philippe Ricard, « Pourquoi la France donne des gages à Benjamin Nétanyahou après le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale. » *Le Monde*, 28 novembre 2024.

https://www.lemonde.fr/international/article/2024/11/28/pourquoi-la-france-donne-des-gages-a-netanyahou-apres-la-decision-de-la-cour-penale-internationale_6418036_3210.html?lmd_medium=al&lmd_campaign=envoye-par-appli&lmd_creation=ios&lmd_source=default.

« L'ONU, la Banque mondiale et la Croix-Rouge internationale lancent un partenariat novateur pour mieux lutter contre la famine. », *World Bank*, 2 octobre 2018.

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/09/23/united-nations-world-bank-humanitarian-organizations-launch-innovative-partnership-to-end-famine#:~:text=Les%20organisations%20internationales%2C%20avec%20l,trop%20tardive%20et%20fort%20on%C3%A9reuse>.

« Groundwell, agir face aux migrations climatiques internes, deuxième partie. », *World Bank*, 2021

<https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/2c9150df-52c3-58ed-9075-d78ea56c3267>.

« RD Congo : un quart de la population confrontée à des niveaux d'insécurité alimentaire de crise ou d'urgence », *ONU Info*, 28 octobre 2024.

<https://news.un.org/fr/story/2024/10/1150071#:~:text=Environ%2025%2C6%20millions%20de,entre%20juillet%20et%20d%C3%A9cembre%202024.>

« Today's top news: Occupied Palestinian Territory, Lebanon », *OCHA*, 14 octobre 2024

<https://www.unocha.org/news/todays-top-news-occupied-palestinian-territory-lebanon.>

Adam Tooze « The climate emergency really is a new type of crisis – consider the 'triple inequality' at the heart of it », *The Guardian*, 23 novembre 2023.

[https://www.theguardian.com/environment/commentisfree/2023/nov/23/climate-emergency-crisis-conference-cop-](https://www.theguardian.com/environment/commentisfree/2023/nov/23/climate-emergency-crisis-conference-cop-28#:~:text=This%20is%20the%20triple%20inequality,resources%20for%20mitigation%20and%20adaptation.)

[28#:~:text=This%20is%20the%20triple%20inequality,resources%20for%20mitigation%20and%20adaptation.](https://www.theguardian.com/environment/commentisfree/2023/nov/23/climate-emergency-crisis-conference-cop-28#:~:text=This%20is%20the%20triple%20inequality,resources%20for%20mitigation%20and%20adaptation.)

« Ukraine, évènements de 2023 », *Human Rights Watch*, 11 janvier 2024.

<https://www.hrw.org/fr/world-report/2024/country-chapters/ukraine.>

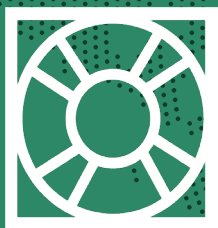
Irwin Loy, « What could Trump 2.0 mean for humanitarian response? », *The New Humanitarian*, 7 novembre 2024

<https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2024/11/07/what-could-trump-us-mean-humanitarian-response-global.>

« Des tests de diagnostic rapide sont déployés à l'échelle mondiale pour stimuler la lutte contre le choléra. », *OMS*, 5 avril 2024.

<https://www.who.int/fr/news/item/05-04-2024-global-deployment-of-rapid-diagnostic-tests-to-boost-fight-against-cholera.>

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
HUMANITAIRE &
DÉVELOPPEMENT



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRISup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.